

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom **PRIVAT** Prénom **SYLVANE**
Adresse
Numéro Extension Nom de la voie
Code Postal Localité Pays
Tél. Fax
Courriel @

Personne morale

Nom Prénom
Adresse du siège social
Numéro Extension Nom de la voie
Code postal Localité Pays
Tél. Fax
Courriel @

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom Prénom
Qualité
Tél. Fax
Courriel @



ARRIVÉE S'CPDT

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage

27 AOUT 2013

N° 850

DEAL MARTINIQUE

26 AOUT 2013

ARRIVÉE

Co-maîtrise d'ouvrage

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

*Défrichement préalable à la construction d'une maison
individuelle*

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

PRIVAT

Prénom

SYLVANE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<i>51A</i>	<i>Défrichement d'une superficie inférieure à 25 hectares</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

*Défrichement préalable à une construction
individuelle. Parcelles : I N° 2190 et 2191*

4.2 Objectifs du projet

Défrichement de deux parcelles en vue de la construction d'une maison individuelle

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Défrichement
- Terrassement
- Viabilisation
- Construction

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Assainissement } conforme à la réglementation
Déchets ménagers } en vigueur

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire à demander.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défricher

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie de la parcelle IN° 2190	8327 M ²
• Superficie à défricher	200 M ²
- Superficie de la parcelle I N° 2191	2000 M ²
• Superficie à défricher	200 M ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

2190 Coordonnées géographiques long 60 56 13 60 14 28 2
2191 Coordonnées géographiques Long. 60 56 09 60 Lat. 44° 28 21 7 N

*Commune de Ste Lucie
(97228) Lieu dit
"La Cour"
Section I N° 2190
Section I N° 2191
Issues de Section
I N° 978*

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Défrichement
- Repassement
- Viabilisation
- Construction

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

*Espace à caractère naturel faisant l'objet d'une urbanisation
Non intégrée à un espace boisé classé.*

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

*PLU approuvé en date du 28/04/2010
- Parcelle 2190 partie ouest zone N3 autre partie
zone N1 → PLU
- Parcelle 2191 zone N3 du PLU*

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	<i>En dehors du périmètre de la zone des 50 pas géométriques</i>
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☐	PPRN approuvé le 24/11/2004 Zone fauve
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	<i>Défauchement produit de débordage et déchets végétaux à recycler en décharge contrôlée.</i> <i>- Terrassement : déblai excédentaire éventuel transport en décharge contrôlée.</i>
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	<i>PPRN (Zone jeune à la nouvelle de terrain)</i> <i>- Dépassement strictement limité à l'emprise des constructions et de la voirie projetées.</i>

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	PPRN (Zone faune. à la nouvelle ment de terrain) effet limité compte tenu de la faible exposition à défriche
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒ ☐	☐ ☒	Assainissement eaux usées et mise en place d'un dispositif individuel conforme à la réglementation en vigueur.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	En phase de chantier (exécution travaux voirie construction) conforme à la réglementation du code du travail.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	En phase de chantier
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☐	☒
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐
<i>- Déchets de chantier } prise en charge</i> <i>- Déblai de terrassement } conformément</i> <i>- Déchets végétaux } à la réglementation.</i>			
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

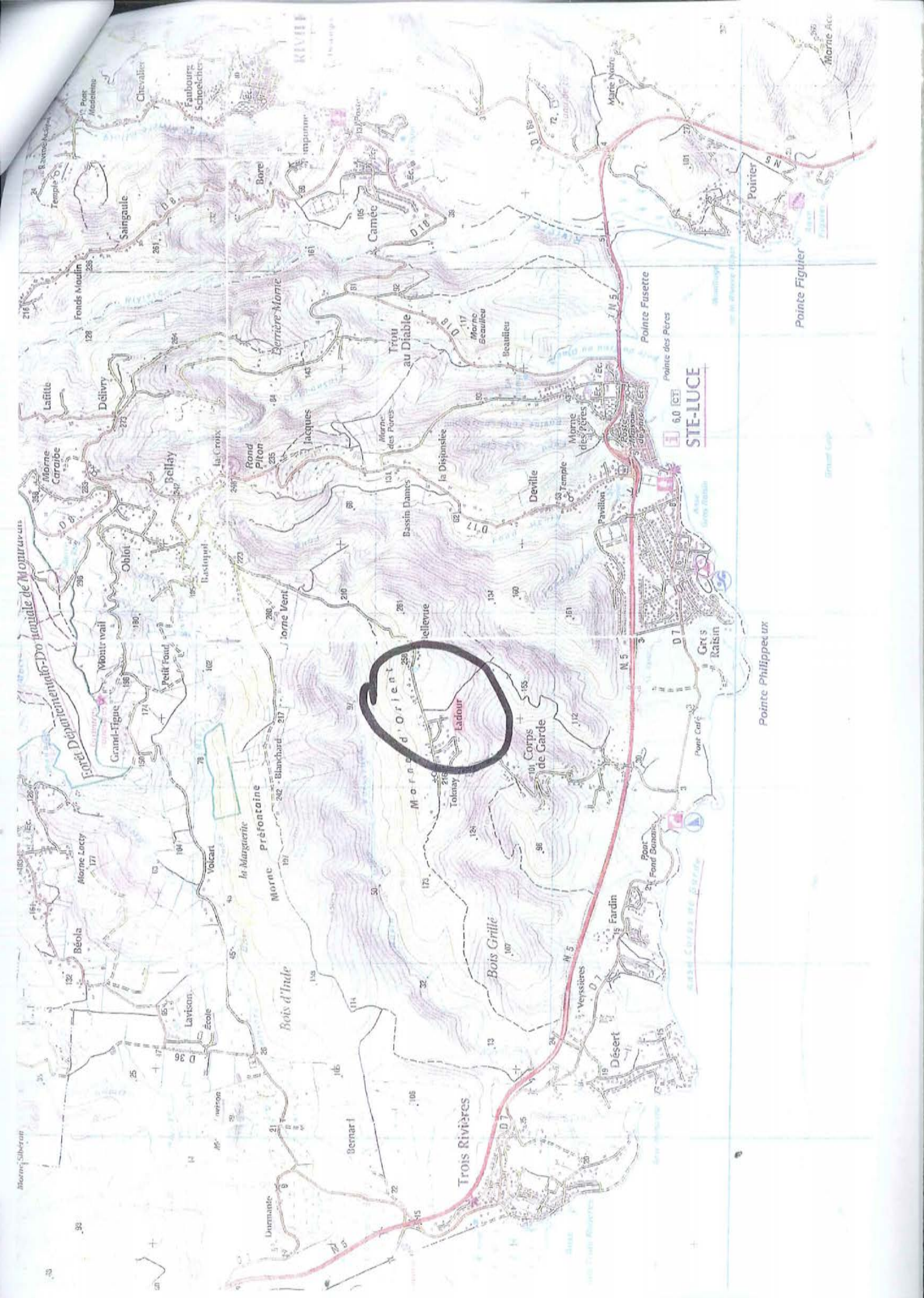
Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.



Département :
MARTINIQUE

Commune :
SAINTE LUCE

Section : I
Feuille : 000 I 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 03/07/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

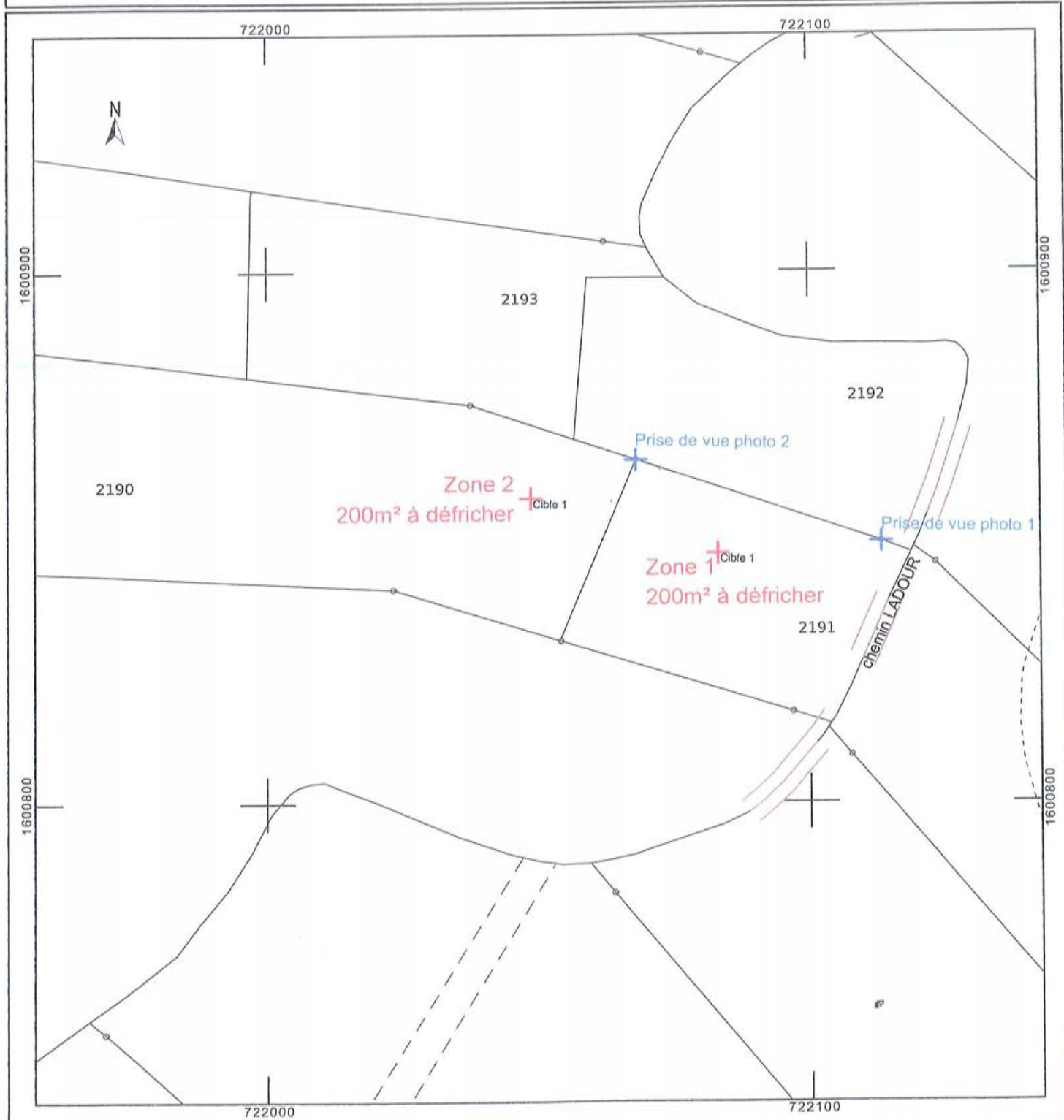
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF DE FORT DE FRANCE
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 - fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



8/10/11

2011



8/10/11

photo 2

2014 2



7/7/2013



CARTE GENERALE - Cartographie Interactive DEAL Ma

Situation

Localiser

N° ZNIEFF:

Site Classé:

Site Inscrit:

Recentrer

Projection:

X:

Y:

Légende

- ☒ Contenu de la carte
- ☒ Données DEAL
- ☒ Réserves Naturelles

Choisissez une échelle

Zones favorites

0708 0709 0711 0235 1353 1354 1355 1797 1552 1553 1554 1775 1776 0482 1686 1687 1684 0308 0307 0306 0304 1627 1579 1283 0705 1505 0612 1282 0704 0979 0255 1356 0977 0978 1659 1658 1656 1657 1797 1941 1942 1943 1511 0971 1682 1688 1689 1690 1691 1692 1693 1694 1695 1696 1697 1698 1699 1700 1701 1702 1703 1704 1705 1706 1707 1708 1709 1710 1711 1712 1713 1714 1715 1716 1717 1718 1719 1720 1721 1722 1723 1724 1725 1726 1727 1728 1729 1730 1731 1732 1733 1734 1735 1736 1737 1738 1739 1740 1741 1742 1743 1744 1745 1746 1747 1748 1749 1750 1751 1752 1753 1754 1755 1756 1757 1758 1759 1760 1761 1762 1763 1764 1765 1766 1767 1768 1769 1770 1771 1772 1773 1774 1775 1776 1777 1778 1779 1780 1781 1782 1783 1784 1785 1786 1787 1788 1789 1790 1791 1792 1793 1794 1795 1796 1797 1798 1799 1800 1801 1802 1803 1804 1805 1806 1807 1808 1809 1810 1811 1812 1813 1814 1815 1816 1817 1818 1819 1820 1821 1822 1823 1824 1825 1826 1827 1828 1829 1830 1831 1832 1833 1834 1835 1836 1837 1838 1839 1840 1841 1842 1843 1844 1845 1846 1847 1848 1849 1850 1851 1852 1853 1854 1855 1856 1857 1858 1859 1860 1861 1862 1863 1864 1865 1866 1867 1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885 1886 1887 1888 1889 1890 1891 1892 1893 1894 1895 1896 1897 1898 1899 1900 1901 1902 1903 1904 1905 1906 1907 1908 1909 1910 1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929 1930 1931 1932 1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939 1940 1941 1942 1943 1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000







Plan de zonage du PLU de Sainte-Luce

Gestionnaires

Thèmes

- ☒ Contenu de la carte
- ☒ Zonage du PLU de S
 - ☒ Espaces boisés
 - ☒ Emplacements rés
 - ☒ Parcellaire
 - ☒ Photo aérienne
 - ☒ Scan 25
 - ☒ Zonage (étiquettes)

Recherches

Recherche à partir des références cadastrales

Section cadastrale : 01

Numéro de parcelle: 978

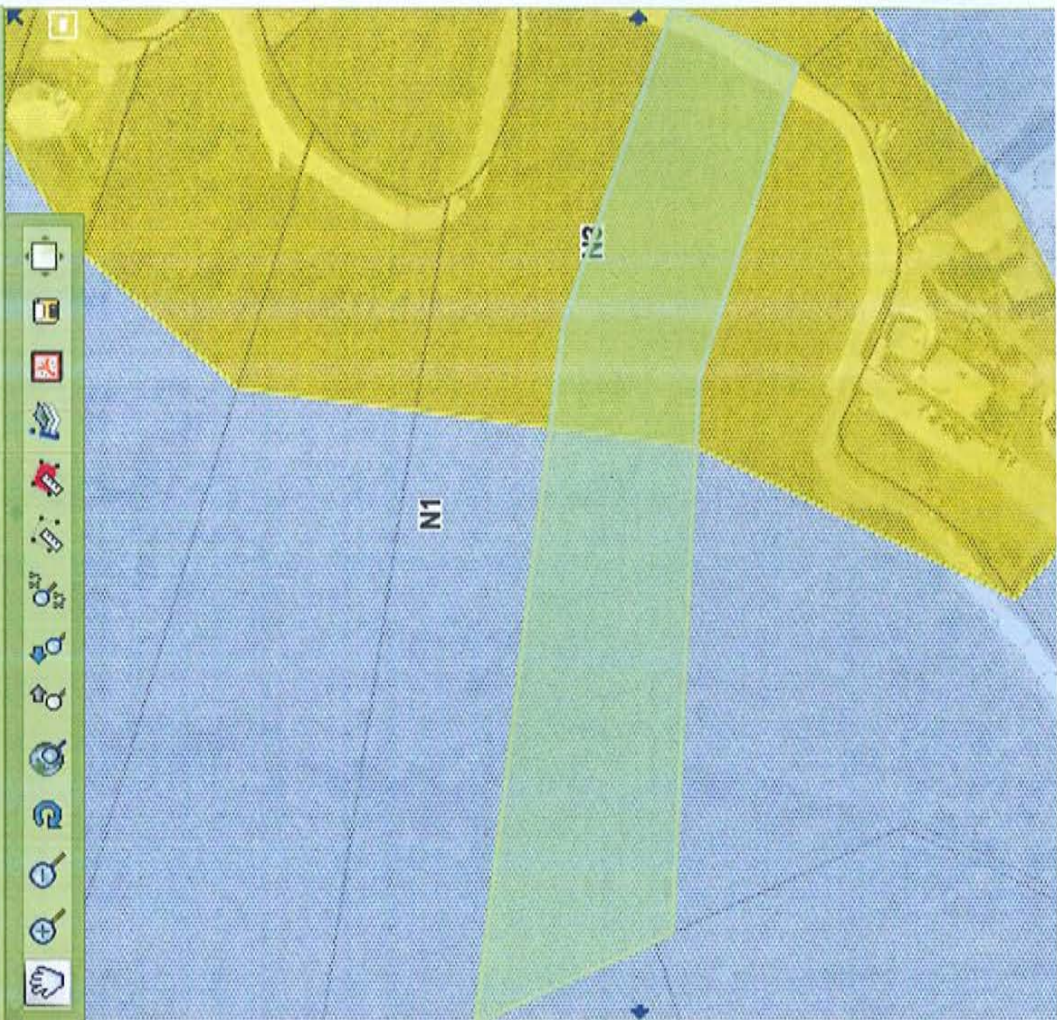
Rechercher

Effacer la sélection

Choix de l'échelle

Vues personnalisées

Carte



Informations générales

Conception : DEAL Martin

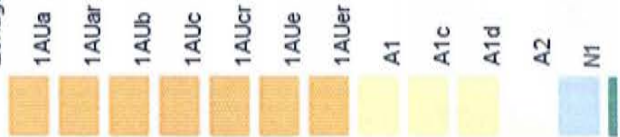
Date de validité : 04/08/2010

© DEAL

Cette carte représente le plan de zonage (PLU) de la commune de Sainte-Luce, approuvé le 28 avril 2010.

Légende

Zonage du PLU de Sair





plans de prévention

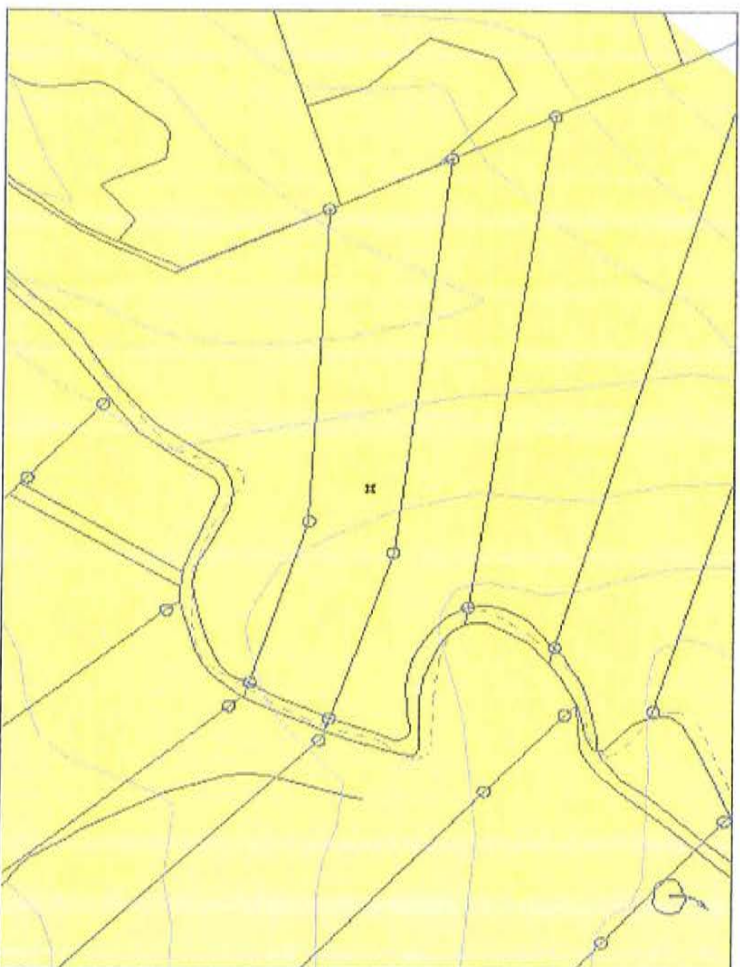
thème risques naturels

Commune :

SAINTE LUCE

Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral le 22 Novembre 2004. C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc) Consultation à la date du 8 juillet 2013.

Le fond cadastral n'a pas de valeur réglementaire. Il permet seulement de mieux repérer dans l'espace la situation de l'information recherchée. L'information donnée correspond seulement au point indiqué au centre de la carte sur le fond de la BDTopo 2002 de l'IGN. En cas de contestation du présent document, seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Houle	Erosion	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

ALÉA INONDATION

ALÉA MOUVEMENT DE TERRAIN